

Séminaire Enseigner les faits religieux dans une école laïque

Table ronde : Les faits religieux à l'école

Enseigner les faits religieux dans le premier degré

Philippe Claus, Inspecteur général de l'éducation nationale, Doyen du groupe Enseignement primaire

Au cours des dix dernières années, l'enseignement des faits religieux est apparu de manière explicite ou implicite dans le socle commun et dans les programmes. **Le socle commun**, instauré par la loi d'orientation et de programme de 2005 donne une définition de ce que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire :

Compétence 5 culture humaniste : des connaissances

- périodes, dates, grandes figures, événements fondateurs de l'histoire de France reliée à celle de l'Europe et du monde ;
- culture européenne par une connaissance des textes majeurs de l'Antiquité (Iliade, fondation de Rome, Bible) ; connaissance des œuvres littéraires, picturales, théâtrales musicales architecturales ou cinématographiques ;
- comprendre l'unité et la complexité du monde par la diversité des religions, du fait religieux en France en Europe et dans le monde, en prenant appui sur les textes fondateurs, la Bible et le Coran en particulier.

Compétence 6 sociale et civique : le principe de laïcité notamment

Cette maîtrise est attestée par un livret personnel de compétences.

Les programmes, ceux publiés en 2008 pour l'école primaire, définissent ce que les enseignants doivent enseigner pour que les élèves maîtrisent le socle aux deux premiers paliers.

Les faits religieux sont présents dans les programmes d'histoire de l'école élémentaire (explicitement au cycle 3) par les questions comme la christianisation du monde gallo-romain, le rôle de l'Eglise au Moyen-Age, la découverte de l'Islam, ou catholiques et protestants pour les temps modernes, et par des événements ou des personnages (exemple : le baptême de Clovis, Henri IV et l'édit de Nantes ou la loi de séparation des Eglises et de l'Etat...)

Dès l'école maternelle et au cycle 2 les faits religieux peuvent être objet de travaux : réflexion sur le sens des fêtes par exemple.

Les faits religieux sont aussi présents en littérature et dans le nouvel enseignement l'histoire des arts.

Comment aborder les faits religieux avec de jeunes élèves ?

Il faut convaincre les enseignants polyvalents d'utiliser au mieux la latitude donnée par les programmes qui globalisent le temps consacré à la culture humaniste pour construire des projets globaux autour de faits religieux.

Trois cycles : trois approches

- à l'école maternelle les maîtres peuvent par une première approche de faits religieux atteindre des objectifs qui tiennent du « devenir élève » et surtout de la langue et du langage ;
- au cycle 2, il s'agit de découverte et de mémorisation de repères ;
- au cycle 3, les faits religieux s'inscrivent dans le cadre des disciplines en réseau qui constituent la culture humaniste, l'histoire et l'histoire des arts en particulier.

Un enseignement qui renforce la maîtrise de la langue

L'initiation de l'élève à une première approche des faits religieux et à forme modeste mais réelle d'esprit critique nécessite de transmettre, souvent au préalable, des connaissances **sous la forme d'exposés du maître ou de récits** divers et brefs dont la compréhension sera vérifiée.

L'enseignement des faits religieux offre la possibilité de **lire une grande variété de textes** et d'images. Le travail sur le lexique, la découverte de mots nouveaux et le réinvestissement régulier de ceux que l'on croit assimilés doit être un réflexe comme il l'est dans les séquences de français. Cette activité ne concerne pas exclusivement le vocabulaire spécifique aux faits religieux. La compréhension des documents qui peuvent illustrer l'approche des faits religieux est rendue plus aisée lorsqu'elle est étayée par quelques éléments de réflexion sur la langue. Ainsi le mode et le temps des verbes employés est souvent un bon indice pour savoir si l'auteur du texte est un témoin direct ou non ; c'est aussi une excellente occasion pour réactualiser des connaissances. A l'oral, une attention particulière au modèle linguistique utilisé par les élèves est indispensable. Il s'agit d'habituer les élèves à utiliser pour leurs échanges une langue de communication simple mais rigoureuse et précise.

Faire écrire les élèves dans un enseignement où le récit et la description tiennent une place majeure, c'est participer aux compétences attendues en matière de maîtrise de la langue française : « élaborer et écrire un récit (ou une description) d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support (l'analyse de documents peut en être un) en respectant les contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation ». Ces diverses formes d'écrit peuvent être de reformulation, de « création », mais aussi et systématiquement de manière collective ou individuelle de construction d'une courte synthèse ; la trace écrite devrait à l'issue de chaque séquence faire émerger l'essentiel. Dans ce cadre, la qualité de l'écrit dans les cahiers devrait être systématiquement valorisée.

En conclusion

Il convient de souligner qu'à l'école primaire, les liens encore confiants avec les familles facilitent une première approche des faits religieux dans un climat plus apaisé qu'au collège. La découverte de l'altérité prend ici tout son sens.